

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 47 (1959)

Heft: 870

Artikel: Propos de rentrée : le latin, une langue morte, mais une éducation civique vivante

Autor: A.W.G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269474>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

Tous les gouvernements
ont pour devoir de pour-
suivre une politique dans
le cadre de laquelle la
libre circulation des in-
formations sera assurée.

(Projet de Déclaration sur la liber-
té de l'information. - Ecosoc 1959)

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

REDACTION

Mme WIBLE-GAILLARD, 11, route de Chêne

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mlle Renée BERGUER, 7, Pl. du Pi-Sacemex

Organe officiel

des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 8.— (ab. min.)

abonnement à « Femmes Suisses » compris.

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Prix du numéro 35 centimes

Compte de chèques postaux 1. 943

Femmes de carrières libérales et commerciales

Jetons des ponts entre les peuples

Du 20 au 25 juillet 1959 a eu lieu à Paris, à la Maison de l'Unesco, le huitième Congrès international des Femmes de carrières libérales et commerciales.

La Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, d'abord association américaine devenue internationale il y a plus de vingt-cinq ans à Genève, réunit tous les trois ans, en Congrès, les représentantes de ses trois cent cinquante mille membres dispersés dans tous les pays du monde. 900 déléguées appartenant à 26 pays participaient à ce huitième Congrès dont le thème était : « Jetons des ponts entre les peuples ».

Invité à participer à la séance inaugurale qui eut lieu le 20 juillet dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, M. Jean Thomas, sous-directeur général de l'Unesco, a souligné que le thème choisi par le Congrès « pourrait figurer en exergue aux travaux de l'Unesco ». « En quoi consiste donc le rôle de l'Unesco », a-t-il dit, « sinon à construire entre toutes les nations, entre toutes les inégalités sociales et intellectuelles, entre les croyances et les traditions, des ponts de libre communication ? »

Insistant sur l'identité des buts de l'Unesco et de la Fédération, M. Thomas rappela que l'Unesco se propose précisément de « jeter des ponts au-dessus de l'ignorance », de « faire bénéficier les nations défavorisées de l'expérience des nations les plus fortunées », grâce à l'assistance technique, « de démontrer, à la lumière des travaux des savants, par l'application des méthodes objectives et la diffusion des résultats des recherches, la vanité des préjugés sur lesquels reposent les discriminations raciales, la méfiance entre les groupes sociaux, les stéréotypes des caractères nationaux ». C'est aussi le rôle de l'Unesco de « jeter des ponts entre les cultures infiniment différentes » des peuples du monde.

Et, formant des vœux pour le plein succès du congrès, M. Thomas conclut en remarquant que si « le message de l'Unesco parle de paix, de justice et de compréhension internationale », ce sont des valeurs qui sont chères à toutes les femmes du monde. Les femmes connaissent le prix de la paix et de tout ce qu'une civilisation exige de lente préparation, de travaux obstinés et de conquêtes

(Suite en page 2)

La femme neuchâteloise doit aboutir au plein exercice des droits politiques

Les 26 et 27 septembre prochain, les électeurs neuchâtelois se prononceront sur l'introduction du suffrage féminin dans le canton de Neuchâtel.

On se souvient que lors de la votation fédérale de février dernier, le canton de Neuchâtel avait admis l'égalité politique de la femme sur le plan fédéral. Il faut souhaiter que la majorité acceptante soit plus forte en septembre qu'elle ne l'était en février.

Ainsi, une fois de plus, un corps électoral est appelé aux urnes pour trancher la question. On remarquera que la Suisse est le seul pays où les électeurs masculins sont consultés sur cet objet précis. Dans les Etats qui nous entourent, le droit de vote de la femme a été introduit à la faveur d'une révision complète de la constitution. Ailleurs, c'est le parlement seul qui a décidé de l'égalité des droits de la femme en matière politique. Toute comparaison avec ce qui se fait à l'étranger est sans pertinence. L'argument d'un prétendu retard politique de la Suisse est dénué de toute valeur. Ce n'est pas parce que les femmes sont électrices et éligibles dans d'autres pays que les Neuchâteloises doivent se voir reconnaître les mêmes droits.

Nous prétendons au contraire fonder l'égalité politique de la femme neuchâteloise sur la situation qu'elle occupe dans notre canton.

Evidemment, tout a déjà été dit ou écrit. Le suffrage féminin est devenu affaire de conviction intime. Qu'il soit cependant permis de rappeler que plus un pays est industriel, plus est étroite l'interdépendance de ses habitants. Les questions économiques et sociales prennent le pas sur les questions purement politiques. Les décisions à prendre touchent davantage à la sécurité matérielle des habitants qu'à la structure de l'Etat.

De plus en plus, la femme neuchâteloise assume des responsabilités dans la vie économique et joue un rôle actif dans la vie sociale du canton. Cette évolution doit maintenant aboutir au plein exercice des droits politiques. La femme n'est pas moins bien préparée que l'homme à résoudre les questions économiques et sociales qui se posent dans le canton de Neuchâtel. La possibilité doit lui être donnée d'exercer une influence directe sur les destinées de notre canton et de nos communes.

Blaise Clerc,

Député au Grand Conseil.

La première lettre d'amour

a-t-elle-été écrite par une femme ?

Cette lettre d'amour est la plus ancienne que l'on connaisse actuellement dans le monde. Il s'agit d'une inscription découverte à Niepour par l'archéologue américain Hilprecht, elle fait partie d'un lot de 70.000 autres documents épigraphiques, exhumés entre 1889 et 1900 et déposés au Musée des Antiquités d'Istanbul. A cette époque, la Mésopotamie appartenait à l'Empire ottoman.

Il a fallu 58 ans pour déchiffrer cette inscription ; l'honneur de ce travail revient à deux spécialistes turcs : Mme Halice Kizilay et M. Muazziz Cig. Voici le texte traduit du sumérien :

O mon fiancé, tu es le seul amour

Qui emplit mon cœur

Ta beauté suprême

M'est douce comme le miel

O toi qui m'as captivée.

Puissé-je bientôt me tenir devant toi

Je brûle de te prodiguer mes caresses, ô mon

promis,

Des caresses plus suaves que le miel.

Accorde-moi tes tiennes, ô mon maître,

Mon Dieu, mon souverain et mon protecteur.

O Su Sin, toi qui fais les délices d'Enlil

Puisses-tu me donner bientôt les marques de

ton amour.

Et voici la légende qui se rattache à ce texte qui était une sorte de chant populaire : Vers 2300 avant J.-C. régnait à Sumer un puissant roi nommé Su Sin. Au cours d'une fête du Jour de l'an, le roi aperçut dans la procession une jeune prêtresse d'une grande beauté, Enlil. Il résolut de la prendre pour épouse. Le matin du mariage, il reçut d'Enlil un billet en vers, la lettre que nous publions ici et qui a paru, pour la première fois en français, dans la « Revue Indépendante » (mai-juin 1959).

Propos de rentrée

Le latin, une langue morte, mais une éducation civique vivante

L'Ordre Professionnel, journal hebdomadaire qui s'intéresse fréquemment aux questions scolaires et éducatives a procédé ces derniers mois, à une vaste enquête sur le latin. L'étude de cette langue morte a-t-elle encore sa place dans les programmes surchargés de nos enfants ?

Je me permets d'intervenir à ce sujet dans notre journal parce que depuis plus de trente ans, j'ai sur la question du latin une opinion féminine que j'ai défendue dans ma thèse de doctorat.

...

A l'heure où nos enfants reprennent le chemin de l'école — parfois pour commencer le latin — des parents, et peut-être des mères, se demandent si l'effort qu'il faudra fournir sur ce point est justifié, dans les conditions de la vie actuelle.

D'emblée nous leur répondons : « Oui, à la condition que l'étude du latin soit conçue pour servir à l'éducation actuelle ».

Nous ne passerons pas en revue les arguments pour et contre que partisans et adversaires se jettent à la tête, mais nous suggérons de procéder d'abord à un triage des diverses branches qui figurent dans les programmes scolaires.

Distinguons technique et culture

Il faut, nous semble-t-il, distinguer entre l'acquisition des « techniques » qui sont utiles dans l'existence : la lecture, l'écriture, le calcul par exemple et la « connaissance du monde », la géographie, les sciences physiques ou naturelles, l'histoire, la littérature, c'est-à-dire la connaissance du passé...

Mais lorsqu'on apprend une langue, acquiert-on une technique ou s'enrichit-on de connaissance ?

Tout dépend de la manière dont on l'apprend. Si l'on mémorise les formules d'un guide touristique, on n'acquiert guère qu'une

technique, mais si l'on pénètre profondément le sens d'une langue étrangère, si l'on s'assimile sa littérature passée et actuelle, on acquiert la connaissance d'une partie de l'humanité.

Le latin a-t-il une valeur technique ?

Lorsqu'on apprend une langue morte, son utilisation technique est peu appréciable, le latin aide peut-être les botanistes, éclaire quelque peu le vocabulaire médical, mais le gain procuré ainsi par de longues années de travail, est infime.

On reconnaît aussi que les élèves parlant une langue dérivée du latin ont avantage à s'assimiler le vocabulaire latin, la grammaire afin de mieux comprendre, parler ou écrire leur propre idiome.

C'est indéniable, mais on pourrait citer d'excellents écrivains français qui n'ont jamais été des forts en thèmes.

Le latin, discipline du passé

Pourquoi donc le latin a-t-il été considéré si longtemps comme une discipline éducative de premier ordre ? Pourquoi a-t-on répété depuis des siècles que celui qui n'a pas étudié le latin n'a pas fait ses humanités ?

C'est que, justement, l'étude du latin fait connaître une part de l'humanité.

On rétorquera que l'étude de l'anglais ou de tout autre langue moderne permet aussi de connaître une part de l'humanité.

Sans doute. Cependant cette humanité-là est contemporaine de la nôtre, elle est en marche, son histoire n'est pas achevée. Nous tirons certes grand profit des connaissances acquises auprès des peuples étrangers, mais nous ne pouvons pas avoir à leur égard une attitude vraiment impartiale. Trop de passions nous agitent ; trop de préjugés favorables ou défavorables nous aveuglent lorsque nous considérons nos contemporains.

Qui peut prédire ce que donnera l'expérience communiste ? L'indépendance des Etats moins développés ? L'effort des Nations Unies ?

Le latin enseigne l'expérience humaine

Au contraire les expériences d'un peuple antique qui a créé une grande civilisation dans les lieux mêmes où nous vivons, ont pour nous une remarquable valeur ; ces expériences ont été poursuivies jusqu'au bout, les conclusions s'imposent. Les ancêtres donnent ainsi à nos adolescents des leçons irremplaçables de pratique de la vie.

On objectera qu'un bon cours d'histoire ferait l'affaire.

Tout d'abord, y a-t-il, quelque part, un bon cours d'histoire ? C'est douteux.

Pour connaître les hommes, il faut aller vers les hommes, entrer en contact avec eux. Pour connaître les Hollandais, il faut aller en Hollande, parler la langue, la lire.

Pour connaître les Romains, il faut parler leur langue, la lire. Rien ne peut remplacer ce contact personnel.

A condition qu'on emploie des méthodes susceptibles de capter l'intérêt

Toutefois, l'élève qui annonce son vocabulaire, qui rabâche avec dégoût ses règles de grammaire, qui déchiffre péniblement sa version, bénéficie-t-il fatalement des trésors de l'antiquité ?

Non, si le maître ne rend pas le travail léger, grâce à des méthodes appropriées, et s'il n'établit pas le contact entre le passé et le présent.

Il faut que le texte antique serve de toile de fond à notre existence actuelle, il faut que l'élève soit entraîné à comparer, à réfléchir, à prendre la mesure des choses. Son jugement se formera peu à peu et il devien-

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE

Nouvelle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27

- Formation de gouvernantes et étrangères pour familles suisses
- Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
- Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assurés.

EXTRAIT VITAMINEUX

Bévita

Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE

Bévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines



Jetons des ponts entre les peuples

(Suite de la page 1)

silencieuses... « Il n'est guère d'aspects du programme de l'Unesco », a terminé M. Thomas, « qui ne puissent recevoir de vous un soutien précieux ».

Les nombreuses résolutions adoptées par le Congrès témoignent du souci de la Fédération de contribuer à assurer la compréhension internationale et l'harmonie entre tous les peuples, en maintenant des relations très étroites avec les Nations Unies et leurs institutions spécialisées, notamment pour les questions concernant le bien-être économique et social de la femme.

C'est ainsi que la Fédération s'est donnée pour tâche de poursuivre ses efforts en vue de l'élimination des préjugés et discriminations de toutes sortes à l'égard de la femme. Les fédérations nationales donneront leur soutien et leur appui le plus largement possible à l'Année mondiale des réfugiés. Elles faciliteront le plus possible les contacts personnels entre femmes de différents pays en favorisant les échanges de personnes. La Fédération internationale s'appliquera utilement à faciliter l'accès des femmes à l'éducation dans un esprit de complète égalité d'opportunités offertes à titres égaux. Les Fédérations nationales utiliseront les bons de l'Unesco pour aider des institutions capables de former des femmes dans le sens d'une promotion intellectuelle et technique, et s'organiseront pour créer des bourses d'études pouvant aider à promouvoir une meilleure compréhension internationale.

Enfin, procédant à l'élection de son bureau pour les trois années à venir, la Fédération internationale a élu Présidente internationale Mlle Elisabeth Feller, de la Fédération de la Suisse.

Unesco.

Le latin, une langue morte

(Suite de la page 1)

dra capable d'apprécier la valeur des événements auxquels il est mêlé aujourd'hui. Cette éducation n'est-elle pas indispensable au citoyen d'une démocratie ?

Par expérience directe, les élèves connaissent le drame vécu par un peuple, les difficultés que soulève la vie en société, les tentatives heureuses, les échecs...

Au moment où l'élève reçoit son premier livre d'éducation civique, ce n'est plus pour lui un manuel abstrait, mais un recueil de solutions actuelles à des problèmes qu'il connaît par la pratique de l'antiquité. Connaissant les dangers de l'indifférence et de l'égoïsme, il est beaucoup moins enclin à se désintéresser des affaires publiques.

Il y a plus de trente ans que je tentai l'expérience de cet enseignement dans un pays où les femmes votaient déjà. Je crois toujours que l'étude du latin est la meilleure école des citoyennes, si les leçons sont données de la bonne manière.

Demain, nous serons des citoyennes, souvenons l'enseignement du latin.

A. W. G.

La femme devant les problèmes de moralité, son rôle devant l'opinion publique

(Suite des notes prises à la conférence du Dr Tournier.)

Le problème devant lequel nous nous trouvons lorsque nous considérons l'essor des divorces n'est pas un problème juridique, ni un problème social, c'est un problème spirituel. Le sens divin du mariage est perdu, la source spirituelle est perdue. Vous pourrez trouver cette image de la source et du comportement qui en est le fruit, dans tous les domaines.

Aussi, la première condition, pour réagir, c'est d'être soi-même d'une fidélité morale très sévère. C'est cette sévérité ardue, non pas selon les exigences de la société qui sont toujours relatives, mais des exigences très sévères à l'égard de soi-même qui peuvent permettre à quelqu'un d'avoir de l'autorité sur l'opinion publique.

Renonçons aux armes immorales
Et surtout, il faut se garder d'employer

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE - CIRE - BRILLE VITE

Alville a fêté son soixante-dixième anniversaire

Pour son soixante-dixième anniversaire, le 29 juin, la presse suisse-allemande a relevé les mérites d'un écrivain devenu genevois depuis quelques années, Mme Alix de Watteville, qui signe Alville.

Alville nous a fait plus d'une fois l'honneur d'envoyer à notre organe des informations intéressantes et de proclamer dans nos colonnes ses convictions suffragistes.

Aussi, malgré le retard que nous impose la suspension du journal en été, nous ne voulons pas manquer d'apporter aussi notre petit bouquet de vœux et de félicitations à l'auteur de romans, de nouvelles, de drames fort appréciés, à la biographe remarquable de la Grande-Duchesse Anna Fédorovna et de Mme Eynard-Lullin.

Alville excelle à scruter les archives de notre pays, les anciennes correspondances de famille, à réunir les éléments qui lui permettent de ressusciter le passé.

Souhaitons qu'elle poursuive avec une vigueur renouvelée son fructueux labeur et nous présente bientôt de nouvelles figures trop tôt oubliées, nous contant leur passionnante histoire avec la verve et l'esprit que nous aimons.

Une distinction de la Croix-Rouge allemande à une Genevoise

Le président de la Croix-Rouge allemande, M. Weit, a décerné la médaille d'honneur de la Croix-Rouge allemande à Mlle Denise Werner, de Genève. L'ambassadeur d'Allemagne à Berne, M. Mohr, a remis cette distinction à Mlle Werner dont il a souligné les mérites dans les années d'après guerre à Rome. Occupant un poste important au bureau central du Comité international de la Croix-Rouge, elle s'était notamment occupée des Allemands vivant en Italie et touchés par la guerre.

DE-CI, DE-LÀ

Le 1er juin, Mme Bodil Begtrup a rejoint son poste d'Ambassadeur du Danemark en Suisse. Mme Begtrup est une ancienne présidente du Conseil national des femmes danoises. Pendant 7 ans, elle a travaillé comme directrice au Ministère des Affaires Etrangères à Copenhague. En 1952, elle a été nommée Ministre du Danemark en Islande. Et enfin, elle a été la déléguée du Danemark au Conseil de l'Europe.

La Société de cancérologie américaine met à l'actif du Dr Charity Weymouth, Anglaise résidant aux Etats-Unis depuis 1952, la découverte d'un secret de base de la vie, secret qui pourrait affecter profondément l'étude du cancer. Mme Weymouth a réalisé une composition chimique permettant la multiplication de cellules vivantes en éprouvette.

Helen Keller, la fameuse publiciste américaine née aveugle et sourde-muette, vient d'atteindre 79 ans. Elle reste toujours aussi active.

En Italie, on a attaqué La loi Merlin

La loi Merlin qui a fermé depuis septembre dernier les maisons closes italiennes, vient de subir de dures attaques devant le Parlement. Jusqu'au rapporteur de la majorité qui a souligné les conséquences néfastes de la loi sur le plan social. Tout aurait augmenté : les maladies vénériennes, les délits contre la morale, l'homosexualité, le nombre des prostituées. Seules deux cents d'entre elles sur sept mille auraient eu recours aux mesures de prévoyance que leur offrait la loi.

Un orateur a même longuement parlé de la nouvelle trouvaille des teddy-boys des grandes villes, le lynchage des demi-mondaines. La chronique des faits divers, en effet, rapporte presque chaque jour la mésaventure de malheureuses qu'un groupe de mauvais garçons emmènent en voiture dans les prés de la périphérie pour y être pillées, rouées de coups, si ce n'est égorgées.

« Certes la prostitution réglementée jette une ombre fâcheuse sur une nation, mais si c'était un mal nécessaire ? » Ainsi concluait le réquisitoire.

L'honorable Elsa Merlin y a répondu avec une grande indignation. Elsa Merlin, hier sénateur, aujourd'hui député, a donné son nom à la fameuse loi qu'elle est arrivée à faire voter après 10 années d'efforts et de tribulations romanesques. On n'osait pas lui dire non mais, au cours d'une législature, les deux branches du Parlement n'arrivaient jamais à voter la loi en temps voulu. Une fois, c'était la Chambre qui retardait, l'autre fois le Sénat, et tout était à recommencer, après de nouvelles élections.

Elsa Merlin ne s'est pas laissée intimider par les chiffres que le rapporteur a fournis à la Chambre ; elle les a souvent contestés. Elle en a produit d'autres, comme ces 10 milliards de lires qu'un tenancier de maisons closes romaines vient de laisser en héritage.

« Ne vous faites pas complices involontaires de ce trust international de la prostitution qui essaie d'obtenir par tous les moyens le rétablissement d'énormes et ignobles profits... Vous voulez tenter de démontrer que les hommes italiens sont des hypersensuels... Tout cela est au fond un problème de misère... »

(Du correspondant du « Peuple », à Rome, en date du 29 mai 1959.)

Sous les auspices des Nations Unies, un séminaire sur la participation des femmes à la vie publique aura lieu à Addis-Abeba, en Ethiopie, l'année prochaine. L'O.N.U. en a confié l'organisation à Mme Marie-Hélène Lefaucheux, présidente du Conseil international des femmes.

Mlle Fredda Maton, de Frameries, est la première femme engagée comme décoratrice en pâtisserie artisanale. Elle travaille à Mons, chez le pâtissier qui a confectionné le gâteau offert au Prince Albert et à la Princesse Paola à l'occasion de leurs fiançailles.

Le Conseil de Gouvernement congolais s'est prononcé contre le vote des femmes, malgré les interventions des groupements féminins belges.

ments d'autorité qui achèvent de ruiner l'autorité des parents.

Parlons maintenant de l'amitié des enfants. Nous avons déjà signalé les dangers de contagion. C'est un grand problème pour les parents, de contrôler un peu les amitiés de leurs enfants, étant donné le rôle énorme que peuvent jouer les amitiés dans la destinée morale des jeunes.

On ne peut pas contrarier systématiquement les enfants, et pourtant beaucoup de parents le font, étant, sans le savoir, jaloux de ce que leur enfant ait des affections en dehors d'eux et ils se mettent à les contrarier continuellement.

On ne peut pas non plus « démissionner », renoncer à toute influence. La solution de ce problème demande un dialogue, et un dialogue honnête. Que les parents, par exemple, se demandent, en se recueillant, quels sont les vrais motifs de leur objection à telle ou telle amitié. Si c'est seulement parce que c'est la fille de la concierge et qu'on dit, comme tant de mamans : « Je ne veux pas que tu joues avec la petite Jacqueline, parce que c'est la fille de la concierge », on croit faire ainsi de la moralisation alors qu'on fait de la démolition.

J'aimerais que vous sentiez, avec de petits exemples concrets comme celui-ci et qui sont tout à fait banals, que l'on peut trouver à mille exemplaires, qu'il ne s'agit pas de considérations théoriques vagues, mais qu'il s'agit d'une fidélité dans cette descente en soi-

Elisabeth Natural

Les cercles féminins de notre ville ont été douloureusement affectés par le départ de Mlle Elisabeth Natural, décédée en juillet dernier. Elle avait, pendant plusieurs années, rédigé les articles féminins de la « Vie Protestante » et elle avait composé, lors de votes suffragistes, des pages convaincantes.

Nous avons perdu un avocat persuasif de notre cause et celles qui l'ont connue et appréciée n'oublieront pas son sourire bienveillant et le charme de son accueil.

Tamara Hauchmann

Notre journal a perdu, au début de juillet, une de ses collaboratrices occasionnelles bénévoles, Mme Tamara Hauchmann, lic. en droit, et il présente l'expression de sa sympathie à sa famille.

Mme Hauchmann s'était intéressée, dès l'Université, aux problèmes juridiques internationaux et avait fréquenté les cours, à Genève, de l'Institut de Hautes Etudes Internationales dont elle avait obtenu le diplôme.

Elle avait suivi, avec le plus vif intérêt, la création de la Société des Nations et le fonctionnement de ses institutions. Elle était très bien informée sur cette histoire toute récente, injustement effacée des mémoires, et l'on trouvait auprès d'elle une précieuse source de renseignements qui s'enchaînaient avec le développement actuel de l'Organisation des Nations Unies (!). Maintes fois elle rendit compte des travaux juridiques des diverses commissions de l'O.N.U. dans des articles de revue, dans les colonnes de notre journal, dans des causeries, aux « Femmes universitaires » par exemple, dont elle était membre. Certaines gens pensent que les femmes n'ont pas le sens du droit, Mme Hauchmann leur donnait tort. Elle avait, au contraire, un sens aigu de la portée d'un texte légal, de la valeur des termes, des conséquences lointaines qu'une loi mal conçue pouvait entraîner, comme un bon joueur d'échecs connaît toutes les conséquences possibles du déplacement d'un pion.

Elle appelait de ses vœux l'édification d'un droit international respectueux de la dignité et de la liberté humaines.

¹⁾ Mme Hauchmann était membre du comité de l'Association genevoise en faveur des Nations Unies.

Georges Leuch

C'est avec un vif chagrin que les suffragistes de toute la Suisse ont appris la mort, survenue le 8 août, à l'Hôpital cantonal de Lausanne, de M. Georges Leuch, ancien juge fédéral, un ami de toujours et efficace du suffrage féminin, le mari de Mme Annie Leuch, qui est une suffragiste militante ayant présidé l'Association suisse pour le Suffrage féminin, joué un rôle actif au sein de la commission législative de l'Alliance de sociétés féminines, une collaboratrice appréciée du « Mouvement Féministe ».

Nos pensées pleines de sympathie vont à Mme Leuch, qui a été pour son mari une compagne attentive et très compréhensive ; on comprend le vide terrible qui l'accable quand on sait à quel point ce couple était uni, préoccupé des mêmes problèmes, aimant les mêmes choses, animé par le même idéal.

S. B.

même, sur ce que les psychanalystes appellent les motivations.

Quels sont les motifs profonds de notre souci moral ? Souvent c'est, par exemple, un certain remords qui donne, aux exhortations d'une mère ou d'un père à ses enfants, une tonalité d'angoisse qui exerce une pression de moralisme.

Mais je voudrais mettre ici, en toute lumière, le problème du jugement, de l'esprit de jugement. Jésus-Christ a dit : « Ne jugez pas ! » Etre moral, cela implique donc, non seulement de se conduire bien, mais encore ne pas juger. Et nous repensons ici à l'exemple signalé par M. Hesnard : vous avez des gens moraux, vous en avez beaucoup qui ne volent pas, qui n'ont pas de maîtresse, mais qui jugent et qui médisent de leur prochain du matin au soir, et ceci tout spécialement dans les milieux pieux et parmi les paroissiens les plus zélés.

(à suivre)

Ecole Lémania
LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
dès l'âge de 10 ans